



# Infolettre de l'AEEM

## Édition printemps 2023

### Message de la présidente

Notre convention collective a expiré le 31 mars dernier. Les discussions avec le gouvernement, qui ont débuté le 16 janvier, n'ont pas donné grand-chose jusqu'à maintenant. Les demandes claires faites en votre nom n'ont obtenu que des réponses vagues. Le cache-cou jaune ne représente que le début de la mobilisation : portez-le chaque mardi en solidarité avec vos collègues de toute la province. Je vous invite aussi à ajouter le logo « Here We Are!/On est là » à votre signature de courriel afin d'accroître la visibilité auprès des parents et collègues. De plus, l'APEQ a commencé à publier des vidéos sur les médias sociaux dont l'objectif est d'attirer l'attention sur les problèmes réels auxquels est confronté chaque jour le personnel enseignant dans les écoles de la province. [Vous trouverez le logo pour votre signature et les vidéos ici.](#)

Le printemps s'installe tranquillement, mais nous savons bien que le reste de l'année scolaire sera à la fois un sprint et un marathon! Prenez le temps de profiter de la douceur printanière, et j'espère vous voir à l'assemblée générale annuelle de l'AEEM le 9 mai et à Québec le 10 juin.

— Lori

### Contenu

Retraite

---

Calendriers 2023-2024

---

Sondage sur les plans d'intervention

---

Affectations : rappel (secteur des jeunes)

---

Suppléance interne ou d'urgence

---

Enseignement hybride à l'éducation des adultes

---

Symposium de l'ALDI sur le soutien à l'apprentissage

---

Négociations locales

---

Négociations provinciales

---

Culture et citoyenneté québécoise

---

Élection à l'APEQ (2023-2025)

---

Changements à l'échelle salariale

---

Journées pédagogiques locales 2023-2024 (secteur des jeunes)

---

Dates importantes

---

## Retraite

Si vous avez l'intention de prendre votre retraite en 2023, nous vous conseillons fortement d'envoyer votre lettre à la CSEM et votre formulaire de demande au RREGOP au moins 90 jours avant votre date de départ afin d'éviter tout retard dans le premier versement de votre rente.

[Communiquez avec Peter](#) si vous avez des questions en lien avec la retraite ou la rente.

## Calendriers 2023-2024



Les calendriers 2023-2024 ont été approuvés par le Conseil des commissaires de la CSEM. [Vous pouvez les consulter ici.](#)

## Sondage de l'APEQ sur les plans d'intervention (secteur des jeunes)

L'AEEM a récemment fait parvenir à tous les membres du secteur des jeunes un lien vers un sondage sur les plans d'intervention. Merci de prendre le temps d'y répondre avant la date limite (11 avril) afin que l'APEQ et l'AEEM aient en main des renseignements pertinents qui permettront de tenir des discussions pertinentes aux tables locale et provinciale.

## Affectations dans le secteur des jeunes : rappels

Les enseignantes et enseignants du primaire doivent recevoir leur affectation provisoire pour l'année scolaire 2023-2024 avant la déclaration du personnel excédentaire. Au secondaire, ils doivent la recevoir d'ici le 15 juin.

Les conseils d'école doivent demander de consulter l'organisation pour la prochaine année scolaire, ce qui inclut : le nombre de groupes, l'effectif enseignant requis, le nombre de spécialistes permis, etc.

Si du personnel est déclaré excédentaire à votre école et que vous pensez que ce n'est pas dans la bonne catégorie, ou qu'il ne devrait tout simplement pas y avoir de personnel excédentaire, [communiquez avec Nadia](#) dès la déclaration du personnel excédentaire (mi-avril).

## Suppléance interne ou d'urgence (secteur des jeunes)

Toute période de suppléance interne ou d'urgence doit être rémunérée, peu importe la durée. Pour en savoir plus, [consultez le mémo envoyé à tous les membres le 23 mars.](#)

[Communiquez avec Peter](#) pour toute question ou préoccupation relative au paiement de la suppléance d'urgence.

## Enseignement hybride & sondage (éd. des adultes)

Dans le contexte où l'AEEM continue de faire le suivi auprès de la CSEM concernant le modèle d'enseignement hybride à l'éducation des adultes, l'ensemble du personnel enseignant de ce secteur recevra un sondage de l'AEEM visant à recueillir des commentaires sur leur expérience avec ce modèle cette année. Merci de prendre quelques minutes pour remplir ce court sondage, qui nous permettra de présenter des données précises et concrètes à la CSEM lors de notre prochaine rencontre.

## Symposium sur le soutien à l'apprentissage

Les enseignant.e.s de tous les secteurs [sont invités au symposium sur le soutien à l'apprentissage organisé par l'ALDI](#) (*Advancing Learning in Differentiation and Inclusion*). Ce symposium virtuel est offert gratuitement, mais veillez à faire une demande auprès du comité de perfectionnement afin de couvrir le coût de la suppléance, s'il y a lieu.

## Négociations locales



**Commission scolaire English-Montréal**  
**English Montreal School Board**

À l'assemblée du 12 avril, les délégués recevront un exemplaire des demandes proposées par l'AEEM. Dans les jours suivant cette assemblée, les délégués de chaque école et centre organiseront une rencontre avec leurs collègues afin de communiquer ces demandes proposées par l'AEEM. Les délégués voteront sur ces demandes à l'assemblée du 26 avril.

[mta-aeem.com](http://mta-aeem.com)

## Négociations provinciales et mobilisation



L'AEEM a livré les cache-cou jaune vif aux délégués de chaque école et centre. Nous demandons aux enseignant.e.s de les porter chaque mardi en signe de solidarité et de soutien envers nos équipes de négociation. Chaque école et centre a aussi reçu des drapeaux de l'APEQ et de la campagne de négociation à utiliser lors des efforts de mobilisation. Nous demandons au personnel enseignant de chaque école et centre **d'organiser des manifestations locales de 15 minutes**, soit avant l'école ou à l'heure du dîner, **chaque mardi**. Portez votre cache-cou, agitez les drapeaux et faites du bruit! Prenez des photos et publiez-les sur les médias sociaux. Soyez créatifs! Nous vous invitons aussi à utiliser les mots-clés #Hereweare et #Onestlà, et à étiqueter la publication avec @QPAT1864. Nous aimerions également les publier sur notre page Facebook : envoyez-les à [mta@mta-aeem.com](mailto:mta@mta-aeem.com).

À inscrire à votre calendrier! En collaboration avec nos collègues de la FSE, l'APEQ organise une manifestation massive à **Québec, le samedi 10 juin**. Plus de détails à venir.

L'AEEM transmet à tous les membres les communications sur les négociations provinciales (intersectorielles et sectorielles) qui nous parviennent de l'APEQ/FSE et du front commun (CSQ). [Vous pouvez les consulter ici.](#)

## Report de l'implantation du cours Culture et citoyenneté québécoise

Comme vous l'avez peut-être entendu récemment, après de nombreuses interventions par les différentes fédérations provinciales dont l'APEQ, la CAQ a (finalement) décidé de reporter d'un an la mise en place du nouveau cours Culture et citoyenneté québécoise. Ce report permettra d'avoir le temps de former le personnel enseignant et de traduire le matériel en anglais. L'AEEM poursuivra les discussions avec la CSEM au sujet de ce nouveau cours au Comité paritaire sur les politiques pédagogiques.

## Élection à l'APEQ (2023-2025)



Le Comité des candidatures de l'APEQ a confirmé l'élection par acclamation de :

- Steven LeSueur (Syndicat Riverside) comme **président**
- Lori Newton (AEEM) comme **présidente des débats**
- Matthew Wilson (Syndicat Pearson) comme **trésorier**
- Geneviève Forget (Association de l'Ouest du Québec) comme **secrétaire**

Une élection se tiendra (en ligne) les 25 et 26 avril pour les trois postes de membres. Les candidats sont :

- Gillian O'Rourke (Association Eastern Shores)
- Tina Giugovaz (Syndicat Riverside)
- Stephan Éthier (Syndicat Laurier)
- Timothy Croteau (Association des Appalaches)

Vous recevrez un bulletin de vote électronique directement de Simple Vote. J'encourage tous les membres de l'AEEM à exercer leur droit de vote.

## Changements à l'échelle salariale (139<sup>e</sup> jour de travail)

En vertu de notre convention collective, l'échelle salariale actuelle, qui compte 17 échelons, est réduite à 16 échelons à compter du 139<sup>e</sup> jour de travail de l'année scolaire, soit le 29 mars 2023 ([voir la colonne de droite de l'échelle salariale](#)). En raison de cette réduction du nombre d'échelons, l'avancement d'échelon annuel qui aurait normalement lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2023 est devancé de trois mois, soit le 29 mars 2023, pour les personnes à l'échelon 3 à 16. Si vous êtes déjà au sommet de l'échelle salariale (échelon 17), votre salaire demeure le même et vous êtes, à partir de cette date, à l'échelon 16.

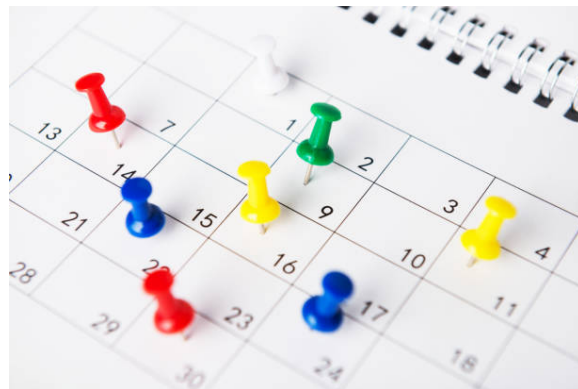
Vous vous rappellerez que les personnes à l'échelon 17 ont reçu une augmentation substantielle au cours de la présente convention collective. Notez aussi que pour l'ensemble du personnel enseignant, toute nouvelle augmentation salariale obtenue lors des négociations en cours s'appliquera rétroactivement au 141<sup>e</sup> jour de travail de 2023.

## Journées pédagogiques locales dans le secteur des jeunes (2023-2024)

Le calendrier 2023-2024 du secteur des jeunes comporte un ajout qui reflète la clause 8-5.03 de la convention collective provinciale. Cette clause stipule que le contenu de 10 % des journées pédagogiques du secteur des jeunes (soit l'équivalent de 2 journées) est déterminé par les enseignantes et enseignants (p. ex., corrections, planification). Des activités de perfectionnement professionnel ne peuvent pas être imposées lors de ces journées, qui font partie des journées pédagogiques mobiles déterminées par chaque école. L'AEEM recommande fortement que ces deux journées soient clairement identifiées sur le calendrier 2023-2024 par votre conseil d'école afin de les préserver et de s'assurer que le personnel enseignant puisse choisir à quelles tâches elles seront consacrées.

N'oubliez pas que pour toutes les autres journées pédagogiques locales, le conseil d'école doit être consulté par la direction au sujet de toute activité de perfectionnement professionnel planifié. Le conseil a aussi le pouvoir de proposer de telles activités d'intérêt pour le personnel enseignant de votre école ou centre.

## Dates importantes



12 avril : assemblée des délégués

25-26 avril : élection à l'APEQ

26 avril : assemblée des délégués

9 mai : assemblée générale annuelle de l'AEEM (sur Zoom)

10-11 mai : élection à l'AEEM